

**Pôle Loire Sèvre et Vignoble**

Rédigé par Nathalie BERTON

Tél. +33 (0)2 72 01 26 28

Fax + 33 (0)2 72 01 26 62

[nathalie.berton@nantesmetropole.fr](mailto:nathalie.berton@nantesmetropole.fr)

Réf. :Vertonne\_CR\_réunion\_animation\_03072018

**Compte-rendu**

**Nantes, le 30/08/2018**

**Objet de la réunion d'animation : Requalification de la Vertonne - Point sur l'avancée des missions engagées**

**Date de la réunion** : mardi 3 juillet 2018

**Participants :**

**Les entreprises de La Vertonne et représentants du REV**

**Ville de Vertou**

Rodolphe AMAILLAND, maire

Jean-Luc LALANDE, adjoint au maire délégué aux relations économiques, à l'artisanat et au commerce

Philippe SCHWARTZ, Directeur Général Adjoint des services techniques et de l'aménagement

**Loire Océan Aménagement**

Emmanuelle PATIN, Chargée d'opérations

**Nantes Métropole**

Gérard ALLARD, Vice-président chargé du développement économique

Laurent DUGUE, Pôle Loire, Sèvre et Vignoble, responsable développement économique

Nathalie BERTON, Pôle Loire, Sèvre et Vignoble, développeur économique

Nathalie CHALUMEAU, DTA Est Agglo, Développeur de projets urbains

Nathalie LAMBERT, DGDEAI,

Alban MALLET, DEER

Timon PLANTIN, DEER, stagiaire

**Oeuf de Colomb (architecte prestataire)**

Yann LESCOP

**Diffusion :**

Participants, excusés, DGDEAI, agents concernés pôle Loire, Sèvre et Vignoble

Relevé de décision	Présentation
<p><b>INTRODUCTION et rappel du contexte</b></p> <p>Point d'avancement des actions engagées en particulier de la mission de conseil en optimisation foncière et de l'étude de faisabilité du pôle fédérateur et artisanal. La précédente réunion d'animation a eu lieu le 10 janvier 2017.</p> <p>Contexte autour du parc d'activités et de la porte de Vertou, entrée de ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration du PLUM (échéances, zonages, périmètres tertiaire et services)</li> <li>Equipements publics : nouveau CETEX sud-Loire (accueil des premiers busway électriques à partir de fin août 2019), extension P+R (démarrage des travaux à l'automne), busway électrique (100 % opérationnel fin 2019, étude de prolongation de la ligne)</li> <li>Étude déplacements intégrant l'ensemble du parc industriel de la Vertonne et du quartier Beautour</li> </ul>	<p>RA</p> <p>GA et JLL</p>
<p><b>1- Point sur l'avancée des missions engagées</b></p> <p><b>- Animation, communication, synergie</b></p> <p>Questionnaire : Présentation des résultats avec l'intervention d'un membre du bureau du REV pour présenter le club d'entreprises vertavien.</p> <p>Signalétique : diagnostic et projet d'implantation – Mise en œuvre possible des panneaux (sauf RIS) avant la fin de l'année</p> <p>Synergie inter-entreprises : définition, étapes et objectif. Mise en application concrète de la feuille de route pour la transition énergétique du territoire.</p> <p><b>- Conseil des entreprises à l'optimisation de leur foncier</b></p> <p>Contenu de la mission (prestataire désigné, objet, déroulement) et modalités pratiques</p> <p><b>- Faisabilité et programmation d'un pôle fédérateur et artisanal</b></p> <p>Conclusion de l'étude (2 sites identifiés), consultation d'opérateurs et négociation</p> <p><b>- Déplacements, stationnements, voirie</b></p> <p>Etudes et scénarios</p>	<p>NB – LDM/REV</p> <p>NB</p> <p>LD</p> <p>EP/LOMA YL</p> <p>LD</p> <p>LD</p>
<p><b>2- Echanges et questionnements</b></p> <p>- <b>PLUm</b>, les activités autorisées ou non, le devenir du zonage UEi notamment sur le secteur Nord Est du parc d'activités, les bureaux hors périmètre tertiaire.</p> <p>R. Amailland : La vocation industrielle du parc de la Vertonne est confortée même si un équilibre industrie lourde et industrie du futur doit être trouvé.</p> <p>Le PLUm est complexe et après les réunions publiques, la période d'enquête publique qui va débiter permettra à chacun de questionner la collectivité. A partir de son approbation, et même s'il y aura des modifications par la suite, il permettra notamment d'organiser les activités et leur localisation sur le territoire afin d'atteindre une lisibilité du tissu économique, de maintenir et développer l'emploi tout en veillant à une meilleure répartition.</p> <p>G. Allard : la Métropole veut maintenir de l'industrie sur son territoire de façon à conserver le tissu économique varié et attractif qui fait sa force, notamment en terme d'emplois. Pour la Vertonne cela permet de conforter son identité et son attractivité.</p> <p>Y. Lescop : concernant les bureaux, l'extension de l'existant est autorisé mais ce sont bien les mutations de bâtiments d'activités en espaces de bureaux qui seront interdits en dehors des périmètres tertiaires.</p>	

Relevé de décision	Présentation
<p>- <b>Circulation et déplacements</b>, comment améliorer sa fluidité, entre les poids lourds, les véhicules de livraison et de transit.</p> <p>Quelles solutions pour les salariés résidents en dehors de l'agglomération, qu'ils viennent du Nord ou du Sud ? (G. Brochard - Tallineau)</p> <p>La desserte en transport en commun est déterminante dans le choix d'implantation d'une entreprise. La circulation est perturbée à cause de la saturation du périphérique au nord et bientôt au sud. (JP Siret - Noble Age).</p> <p>R. Amailland : Face à une circulation densifiée, il est devenu nécessaire de développer les autres modes de déplacements (vélos, piétons) et de promouvoir le covoiturage. D'ailleurs dans l'analyse des résultats du questionnaire destiné aux dirigeants comme aux salariés, le site de covoiturage apparaît dans les services à privilégier.</p> <p>Concernant les transports en commun, le busway (extension de la ligne et arrivée du e-busway de 24m) ne résoudra pas toutes les difficultés de circulation puisqu'il ne supprimera pas les véhicules individuels.</p> <p>Néanmoins, il faut souligner l'existence sur le territoire de la 1ère ligne de bus inter-cités (N°60) qui relie les villes entre elles sans passer par le centre de Nantes.</p> <p>Quant à la circulation des poids lourds, le jalonnement et la mise en place d'une signalétique adaptée au parc d'activités facilitera leur parcours.</p> <p>Enfin R. Amailland rappelle que pour la Région la priorité est l'accessibilité et la mobilité.</p> <p>G. Allard précise qu'outre la mobilité où il est nécessaire de faire évoluer les mentalités et les modes de déplacement, il y a d'autres difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises comme, par exemple, la recherche de main d'oeuvre, qualifiée ou non. Il ne faut pas résumer la requalification de la Vertonne à des problématiques de mobilité et de déplacement.</p> <p>- <b>Fibre THB</b></p> <p>L. Dugué indique qu'il existe différentes offres de services et de dessertes et que c'est un sujet qui a notamment été abordé avec les entreprises dans le cadre d'une réunion avec le REV.</p> <p>- <b>Immobilier/Foncier</b></p> <p>L'interrogation porte surtout sur les entreprises locataires désirant devenir propriétaires. L. Dugué précise que ces projets peuvent faire l'objet d'un accompagnement par le service développement économique du pôle.</p> <p>R. Amailland rappelle aussi que JL Lalande est l' élu référent au service des entreprises vertaviennes.</p> <p>En conclusion, R. Amailland et G. Allard, satisfaits que les actions présentées semblent recueillir l'assentiment de l'assemblée, invitent les entreprises à se mobiliser pour la requalification du parc d'activités, source de développement de leurs entreprises, d'emplois et de nouvelles implantations.</p>	